

LE COÛT DE LA FLUORATION DE L'EAU

Des réponses aux questions fréquemment demandées

- Combien coûte la fluoruration de l'eau ?
- Qui assumera les coûts de la fluoruration ?
- Qui tire profit des économies découlant de la fluoruration ?
- Quels sont les avantages indirects de la fluoruration de l'eau ?

La fluoruration de l'eau améliore la santé dentaire de toute une communauté, réduit de façon importante le nombre de caries chez les enfants, les adultes et les personnes âgées et entraîne, conséquemment, une diminution majeure des coûts de traitement dentaire au cours d'une vie.

C'est pour ces raisons que la fluoruration de l'eau est reconnue comme étant non seulement efficace, pratique et équitable mais aussi économique et rentable. En effet, pour quelques sous d'investissement par personne par année, les retombées de la fluoruration se traduisent par des dizaines de dollars d'économies en soins dentaires par personne. Sans parler des souffrances et de la perte de temps. À ce compte-là, les Montréalais n'ont pas les moyens de se passer de la fluoruration de l'eau.

COMBIEN COÛTE LA FLUORATION DE L'EAU ?

Un système de fluoruration pour une ville comme Montréal peut coûter entre 50 cents et 1 dollar par personne par année. Cet investissement relativement mineur se traduira à court terme pour les Montréalais par des économies considérables au chapitre des soins et des traitements dentaires. Les études ont démontré que pour chaque dollar investi pour la fluoruration, on épargne au moins 38 dollars en traitement dentaire. Et ce chiffre est conservateur, certaines données font état de 50, 60 et même 80 dollars épargnés.

À Québec, une évaluation a permis de constater que chez un élève de 2^e année la fluoruration aura permis de sauver en moyenne près de deux surfaces dentaires. Il en coûte actuellement 47,50 \$ à la Régie de l'Assurance Maladie du Québec pour l'obturation de deux surfaces d'une dent primaire. Sans compter les souffrances et les désagrè-

ments qui ont pu être évités et qui accompagnent habituellement le développement de la carie et son traitement sous anesthésie locale.

Si les économies liées à la fluoruration sont si importantes c'est parce que les dépenses globales encourues pour les soins dentaires sont, année après année, considérables. Les Québécois dépensent annuellement autour de 900 millions \$ pour des soins buccaux, sans compter les 100 millions \$ dépensés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est un milliard de dollars par année! Au Canada, les coûts directs des soins dentaires sont au deuxième rang (6,3 milliards \$), le premier revenant à ceux des maladies cardiovasculaires (6,8 milliards \$).

Oui, la fluoruration de l'eau est économique et rentable!

Au Canada, les coûts directs des soins dentaires sont au deuxième rang (6,3 milliards \$), le premier revenant à ceux des maladies cardiovasculaires (6,8 milliards \$).

Les Québécois dépensent annuellement autour de 900 millions \$ pour des soins buccaux, sans compter les 100 millions dépensés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

C'est un milliard de dollars par année!

QUI ASSUMERA LES COÛTS DE LA FLUORATION ?

La loi prévoit que c'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui assumera tous les coûts de la fluoruration. En effet, même si la décision de fluorurer l'eau potable revient aux élus municipaux, le MSSS encourage moralement et financièrement la fluoruration. Étant donné que la fluoruration de l'eau est considérée comme un des grands succès de la santé publique du 20^e siècle, il est inscrit dans la Loi sur la Santé publique que le MSSS payera le coût des fluorures et de l'installation de l'appareillage de fluoruration dans les usines de traitement de l'eau.

Les Montréalais ne verront jamais cette facture dans leur compte de taxes municipales.

Même lorsque l'état des égouts est délabré, comme cela est le cas pour la Ville de Montréal et beaucoup d'autres municipalités en Amérique du Nord, la fluoruration de l'eau potable demeure une aubaine parce que son application est tellement peu coûteuse

C'est le ministère de la Santé et des Services sociaux qui assumera tous les coûts de la fluoruration.

Les Montréalais ne verront jamais cette facture dans leur compte de taxes municipales.

QUI TIRE PROFIT DES ÉCONOMIES DÉCOULANT DE LA FLUORATION ?

Tout le monde profite des économies de coût découlant de la fluoruration :

- Le citoyen paie moins en soins dentaires et en prime d'assurance;
- Les employeurs évitent les frais supplémentaires encourus lorsque leurs employés doivent s'absenter pour une visite chez le dentiste ou pour accompagner leurs enfants chez le dentiste; et ils économisent sur le coût des assurances dentaires pour leurs employés;
- L'état, donc les contribuables, économise sur le programme public de soins dentaires pour les enfants.

En d'autres mots, les Montréalais n'ont pas les moyens de dire non à la fluoruration.

QUELS SONT LES AVANTAGES INDIRECTS DE LA FLUORATION ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé, outre les bénéfices directs, la fluoruration compte plusieurs avantages indirects : diminution de la douleur, moins de dents manquantes, moins d'abcès dentaires, moins besoin de porter des prothèses dentaires, moins de cas de dents en malposition provoqués par la perte prématurée d'autres dents, moins de jours d'école et de travail perdus à cause des problèmes de santé dentaire ou des rendez-vous chez le dentiste.

***Les études ont démontré
que pour chaque dollar
investi pour la fluoruration,
on épargne au moins
38 dollars en traitement
dentaire.***

La Coalition de Montréal pour des dents en santé fait campagne dans le but d'amener la Ville de Montréal à procéder à la fluoruration de l'eau de consommation. Animés par un sentiment d'urgence face aux ravages que font les caries chez les enfants à Montréal, près de 1 000 membres et organisations appuient la Coalition dans sa lutte pour remédier au retard historique de la Métropole en matière de santé dentaire. La fluoruration de l'eau est une mesure éprouvée, économique et équitable pour réduire cette situation épidémique et assurer une bonne santé dentaire à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais. L'enjeu est majeur : il y va de la qualité de vie de toute une communauté.

*La santé dentaire est un droit,
la fluoruration de l'eau, un devoir.*

Pour nous rejoindre :

LA COALITION DE MONTRÉAL
POUR DES DENTS EN SANTÉ

D^r Stéphane Schwartz
A/S Hôpital de Montréal pour enfants
Centre universitaire de santé McGill
2300 rue Tupper, bureau W222
Montréal (Québec) H3H 1P3

Téléphone : (514) 963-DENT

Courriel : info@dentsensante.qc.ca